

DEC191227INSHS

Décision portant modification des sections de rattachement de l'unité mixte de recherche n°6051 intitulée ARENES.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC161216DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6051 intitulée ARENES et nommant Mme Sylvie Ollitrault, directrice de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}


A compter du 1^{er} août 2019, les sections de rattachement de l'unité mixte de recherche susvisée sont les suivantes : 40 ; 36.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

16 JUIL. 2019



Le président - directeur général
Antoine Petit

